

25 écoles flamandes en plus grâce à la baisse de la TVA

La TVA sur les constructions scolaires a été ramenée de 21 à 6% le 1^{er} janvier dernier et le gouvernement flamand entend bien en profiter. Avec la bouffée d'air que cela apporte, le programme de constructions scolaires «Scholen van morgen» permettra la construction de 25 écoles de plus, soit 190. Comme il s'agit d'une extension du programme existant, le partenariat privé public (PPP) conclu en 2010 avec AG Real Estate et BNP Paribas Fortis ne devra pas être renégocié. Il représente 1,5 milliard d'euros d'investissement.

Le supplément de budget que représente la baisse de la TVA permettra à 15.000 élèves de plus (soit 140.000 au total) de bénéficier de locaux neufs avec une garantie d'entretien pendant 30 ans. Au terme de cette période, ils

seront remis (en bon état) à la Communauté flamande.

D'après nos informations, le gouvernement flamand a été quelque peu audacieux dans la comptabilisation de ce PPP. Pour la Commission européenne, il s'agissait d'une dette. Le montage sera donc plus proche des contrats du type DBFM (pour «Design, Build, Finance and Maintain»), ce qui permettrait, dit-on, de prévenir les froncements de sourcils européens.

J.BL.

La baisse de la TVA permettra à 15.000 élèves de plus de bénéficier de locaux neufs.